

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Chimay

Province: Hainaut  
 Secteur d'aménagement: THUIN - CHIMAY  
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle rural

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	336	1,7
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	13	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	41	0,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	35	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	77	0,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	45	0,2
	Terrains dévolus au transport	91	0,5
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	4,7	0
	Bâtiments spéciaux	9,9	0
	Sous-total	653	3,3
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	877	4,4
	Prés et pâtures	7.728	38,9
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	9.410	47,4
	Terres vaines et vagues	407	2,1
	Milieux naturels non exploités	20	0,1
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	226	1,1
	Sous-total	18.669	94,0
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		529	2,7
<b>Total</b>		<b>19.850</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

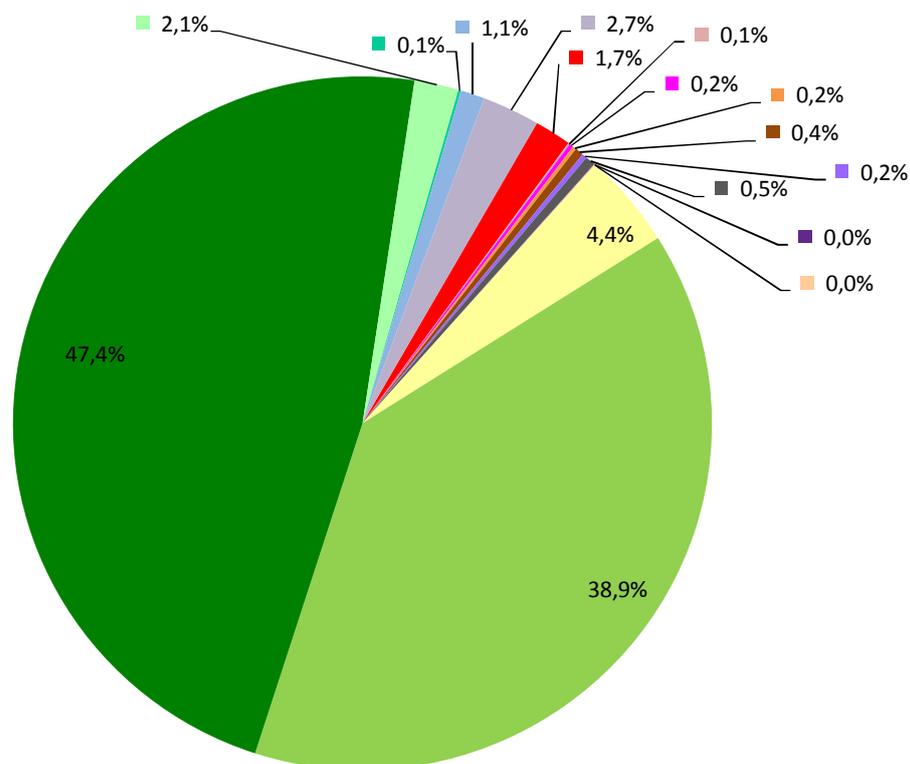
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

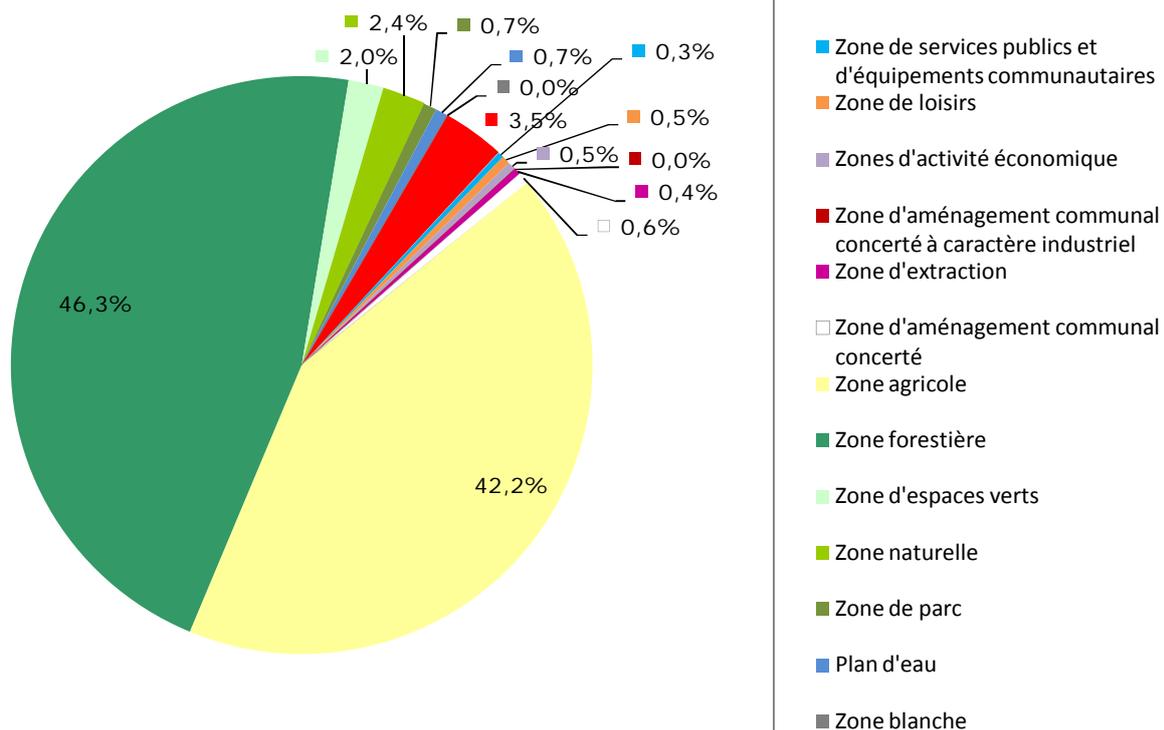


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	693	3,5
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	65	0,3
	Zone de loisirs	97	0,5
	Zones d'activité économique	94	0,5
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	71	0,4
	Sous-total	1.020	5,1
Zone d'aménagement communal concerté		127	0,6
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	8.372	42,2
	Zone forestière	9.190	46,3
	Zone d'espaces verts	388	2,0
	Zone naturelle	472	2,4
	Zone de parc	142	0,7
	Plan d'eau	138	0,7
	Sous-total	18.702	94,2
Zone blanche		-	-
Total		19.850	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

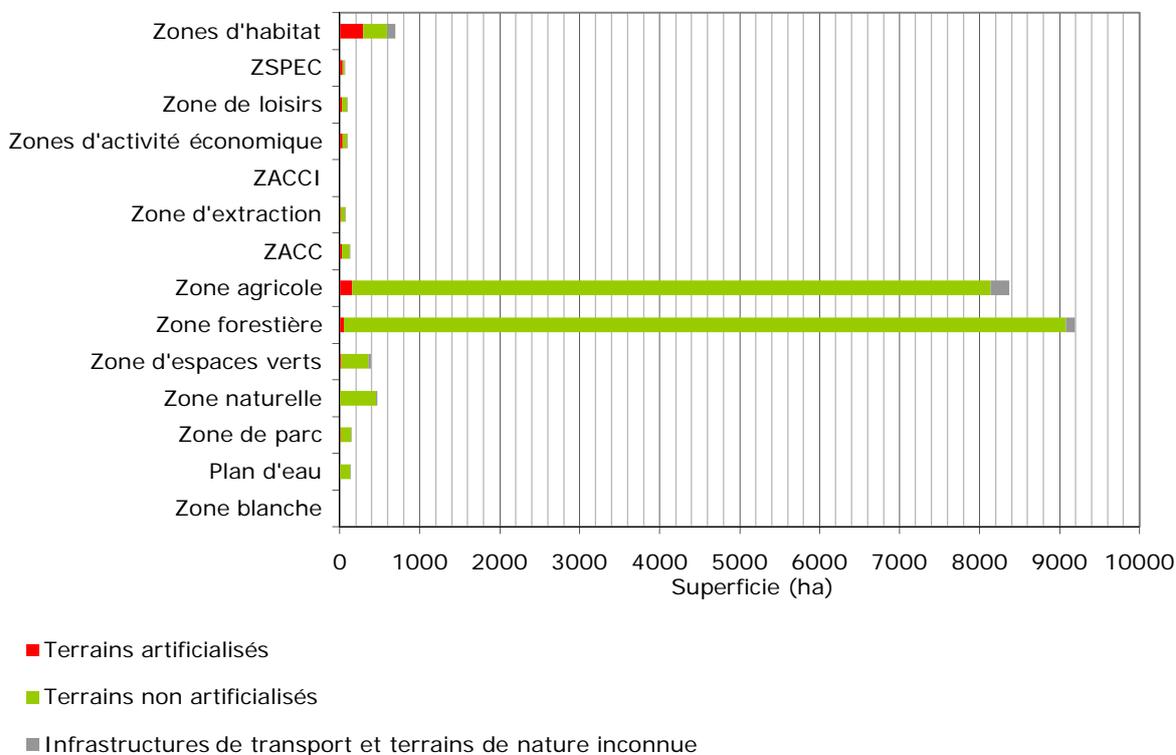
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	292	42,2	297	42,8	104	15,0	693
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	32	49,9	26	40,0	6,6	10,1	65
	Zone de loisirs	23	24,1	68	71,0	4,7	4,9	97
	Zones d'activité économique	33	35,3	54	57,4	6,8	7,3	94
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	6,8	9,4	64	89,1	1,1	1,5	71
	Sous-total	388	38,0	509	49,9	123	12,1	1.020
Zone d'aménagement communal concerté		25	19,5	100	78,1	3,0	2,4	127
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	157	1,9	7.980	95,3	235	2,8	8.372
	Zone forestière	50	0,5	9.033	98,3	108	1,2	9.190
	Zone d'espaces verts	20	5,0	340	87,7	28	7,2	388
	Zone naturelle	5,7	1,2	446	94,5	20	4,3	472
	Zone de parc	6,9	4,9	131	92,8	3,3	2,3	142
	Plan d'eau	1,2	0,8	129	93,5	7,8	5,6	138
	Sous-total	240	1,3	18.060	96,6	402	2,2	18.702
Zone blanche		-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>653</b>	<b>3,3</b>	<b>18.669</b>	<b>94,0</b>	<b>529</b>	<b>2,7</b>	<b>19.850</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



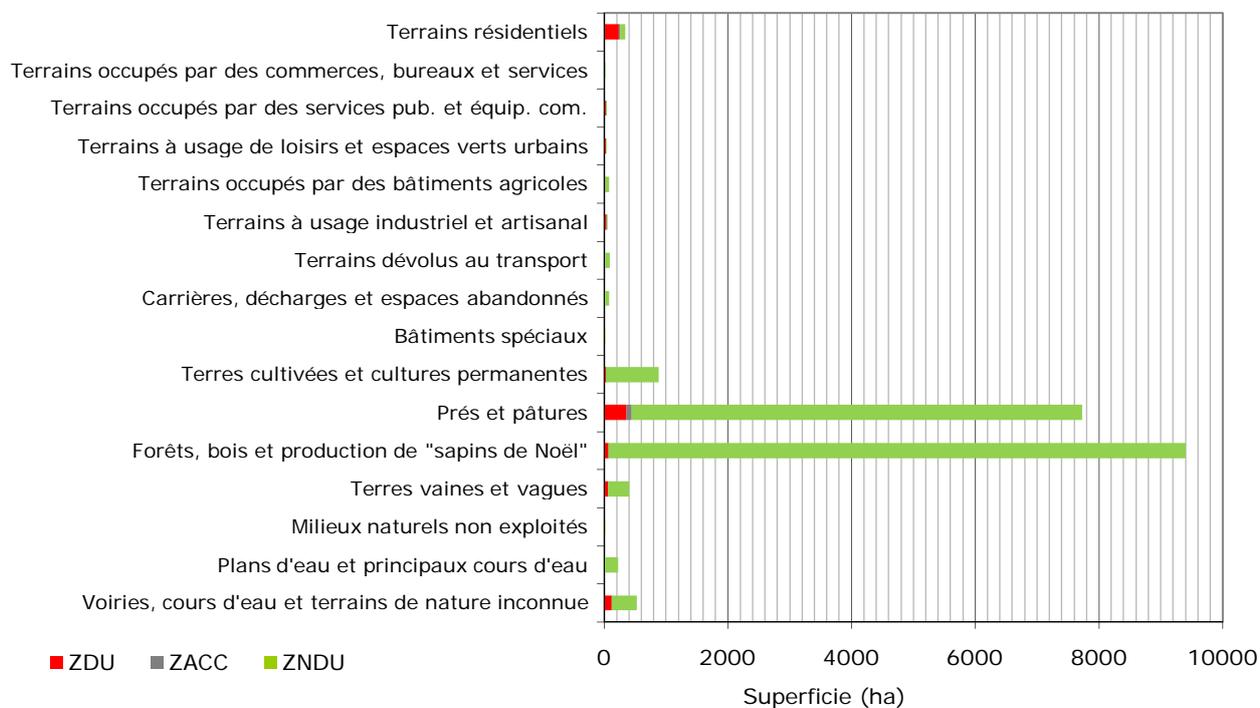
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	240	71,3	19	5,8	77	22,9	336
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	10	78,0	1,1	8,1	1,8	13,9	13
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	32	78,3	1,0	2,6	7,8	19,1	41
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	26	74,3	-	-	9,1	25,7	35
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	20	26,3	0,4	0,6	56	73,1	77
	Terrains à usage industriel et artisanal	37	81,6	0,3	0,7	7,9	17,6	45
	Terrains dévolus au transport	11	11,5	2,5	2,7	78	85,7	91
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	4,1	87,2	-	-	0,6	12,8	4,7
	Bâtiments spéciaux	8,5	85,8	-	-	1,4	14,2	9,9
	Sous-total	388	59,5	25	3,8	240	36,7	653
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	25	2,8	4,8	0,6	848	96,7	877
	Prés et pâtures	358	4,6	90	1,2	7.280	94,2	7.728
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	65	0,7	0,3	0	9.344	99,3	9.410
	Terres vaines et vagues	55	13,6	4,3	1,1	347	85,3	407
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	20	100	20
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	5,8	2,6	-	-	220	97,4	226
	Sous-total	509	2,7	100	0,5	18.060	96,7	18.669
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		123	23,3	3,0	0,6	402	76,1	529
<b>Total</b>		<b>1.020</b>	<b>5,1</b>	<b>127</b>	<b>0,6</b>	<b>18.702</b>	<b>94,2</b>	<b>19.850</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).